

# La lutte contre l'illettrisme dans le Pays d'Arles

## Diagnostic

### Synthèse du rapport final

réalisé par :

Joëlle ARNODO et Franck DANTZER, C.R.I.-Région PACA

2004

Réalisé avec le soutien :  
du Conseil Général des B.D.R.  
de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

## Introduction

### Origine et objet de la commande

Ce diagnostic, soutenu par la DRTEFP et la Direction de l'Insertion du Conseil Général des Bouches du Rhône, a été réalisé par le C.R.I.- Région PACA à la demande de la Commission Locale d'Insertion (CLI) d'Arles et du Service Public pour l'Emploi.

L'objectif premier était d'affiner l'analyse du diagnostic du Plan d'action local<sup>1</sup> (PAL) en matière de lutte contre l'illettrisme, notamment d'identifier :

- les actions qui contribuent à la lutte contre l'illettrisme sans toujours être « fléchées » comme telles,
- les problématiques des publics concernés par cette question, quelle que soit l'entrée : éducative, sociale, culturelle, économique,
- les besoins exprimés par les publics bénéficiaires des actions, leurs préoccupations,
- les résultats obtenus et les possibilités d'amélioration des actions et ressources existantes.

Les membres de l'équipe territoriale souhaitaient également vérifier l'hypothèse d'une prise en compte insuffisante de la question de l'illettrisme sur ce territoire, ressentie sur le terrain par bon nombre de professionnels.

Effectuée, entre janvier et septembre 2004 par entretiens individuels auprès de différents professionnels du réseau local et de certains publics présents dans les actions de formation, d'animation ou d'accompagnement, cette étude s'est traduite par un état des lieux de l'existant, par des propositions d'amélioration et de mise en cohérence des actions.

Ces éléments sont portés au débat des acteurs, le travail réalisé ayant été essentiellement le lieu d'un recueil d'informations qualitatives déclaratives, sans ambition d'exhaustivité ni prétention d'évaluation des organismes rencontrés.

### Contraintes et délimitation de l'étude

- Il paraît important de relever que cette étude se déroule dans un contexte d'évolution de la réponse institutionnelle (modification et réorientation de l'offre de formation), que celle-ci ne sera pas sans conséquence sur la place et le rôle des acteurs de terrain, et donc sur l'offre.
- Nous avons centré notre investigation sur :
  - les zones d'emploi d'Arles et de Châteaurenard
  - toute personne ne disposant pas d'un socle fonctionnel de compétences nécessaires à son autonomie dans la vie courante, quelle que soit sa situation de départ : francophone ayant été scolarisé et ne maîtrisant pas les savoirs de base, ou non francophone ne maîtrisant ni les savoirs de base, ni la langue française,
  - tout type d'action contribuant à l'acquisition de ce socle. Quelle que soit sa visée (insertion sociale, professionnelle, culturelle)

---

<sup>1</sup> Equipe territoriale d'Arles, « Diagnostic partagé du territoire d'Arles », Service Public pour l'emploi des Bouches du Rhône et Conseil Régional, 2003.

## I. Les données locales disponibles sur les situations d'illettrisme

Au regard de la relation emploi-formation sur les zones territoriales d'Arles et de Châteaurenard, la question est de savoir s'il est possible de définir quantitativement, de façon suffisamment pertinente et partagée, une « estimation » des personnes pouvant être confrontées à des situations d'illettrisme.

Nous abordons ici la question<sup>2</sup> de la « mesure », de ses limites (méthodologiques, mais aussi éthiques et de déontologiques) et de ses instruments.

Les instruments de mesure de l'illettrisme peuvent se répartir en deux grandes catégories :

- Les instruments de mesure directe : Enquête nationale sur l'Information et la Vie quotidienne de l'INSEE dont l'extension en région est en projet, tests de repérage en détention et lors des Journées d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD), Evaluations annuelles de l'Education Nationale.
- Les instruments de mesure indirecte : ils portent sur d'autres champs (la précarité, la qualification professionnelle) et peuvent être mis en relation avec d'autres indicateurs, afin de contribuer à une estimation chiffrée de la population concernée.

### 1.1. Les indicateurs directs

- **Au plan régional : repérage de l'illettrisme en détention en région PACA**

Sur 4642 détenus entrants en 2003, 60% de la population était sans diplôme, 5.23% des entrants relevaient du français langue étrangère

2926 personnes appartenaient à la population ciblée dans les tests de lecture, soit 63% des entrants (Source : DRSP, 2004)

- **Au plan départemental : Journées d'appel et de préparation à la Défense -JAPD-**

Ensemble des jeunes concernés par la JAPD au cours de l'année 2001-2002 pour le département des Bouches-du-Rhône

département	Filles	%	Garçons	%	Total	%
illettrisme	871	11%	1815	17%	2686	15%
absents aux convocations	1829	19%	2610	20%	4439	19%

(Source : Ministère de la Défense - Direction du Service National)

Ces résultats sont plus élevés que ceux obtenus aux niveaux régional et national :

% Illettrisme	Filles	Garçons	Total
Région	10%	15,5%	13%
National	9,6%	14,5%	12%

(Source : Ministère de la Défense - Direction du Service National)

<sup>2</sup> Question récurrente qui fait toujours l'objet de débats contradictoires et de nombreux colloques scientifiques internationaux, le dernier en date autour de la question : « l'évaluation des bas niveaux de compétences à l'écrit » a été organisé par l'ANLCI avec la participation de l'AEA-Europe (Association for Education Assesment) les 5-6 et 7 novembre 2003 à Lyon.

- **Sur les zones d'emploi d'Arles et de Châteaurenard : données de la mission locale**

- 28 jeunes ont été convoqués suite aux JAPD par la Mission locale du Delta, dont 10 à la Mission locale de Tarascon. Nous n'avons pas pu avoir d'informations concernant les jeunes qui se sont effectivement présentés et le type de formation et d'accompagnement prescrits.

- 3286 jeunes ont été accueillis à la mission locale en 2003, dont 37.95% étaient de niveau Vbis/VI

La ville de Tarascon est particulièrement concernée par les problématiques des jeunes de très bas niveaux de qualification, contrairement à St Martin de Crau et Saint-Rémy où la grande majorité des jeunes a un niveau V et plus (respectivement 83.18 % et 72.84 %).

- 1033 jeunes ont suivi une formation en 2003, répartis comme suit :

Parmi eux 97 ont été inscrits en Formation Linguistique de Base (FLB).

- **Académie d'Aix-Marseille et Bassin de formation Arles-Tarascon :**

(source Académie d'Aix-Marseille-Rectorat (DAEC))

*- L'évaluation des compétences des élèves de 6<sup>ème</sup>*

En français, le score moyen académique est inférieur au score national (respectivement 62.3% de réussite contre 65.5% en français et 60.8% contre 65% en mathématiques).

Si les compétences à l'écrit sont proches du niveau national, les compétences en lecture sont nettement inférieures (63.2% contre 69.1%).

Ces données sont disparates suivant les bassins de formation, voire les établissements. Ces tests révèlent que 6% des élèves du bassin Arles-Tarascon sont en grande difficulté scolaire. Ces difficultés sont à relier au milieu social, souvent défavorisé de ces élèves.

*- MGI*

Le département des Bouches du Rhône représente les deux tiers des élèves de l'insertion (1544 élèves, soit 63%).

28 élèves relevaient de l'insertion sur le bassin Arles-Tarascon au cours de l'année 2003-2004.

*- Sorties du système scolaire sans qualification*

En 2002-2003 l'académie d'Aix-Marseille a enregistré sur ce bassin :

13,4% de sorties Education Nationale en fin de 3<sup>ème</sup> générale (Moyenne académie : 11,9% ; moyenne nationale : 7,6%)

16.2% d'abandons à la fin de la 1<sup>ère</sup> année de BEP en 2 ans (Moyenne académie : 12.3%)

19.4% d'abandons en 1<sup>ère</sup> année de CAP en 2 ans

## 1.2. Les indicateurs indirects

Ces données sont à relier à celles concernant les sorties précoces sans qualification du système scolaire, le pourcentage de la population ayant un niveau Vbis-VI, ainsi que les indicateurs témoignant d'une situation sociale et financière précaire (taux de chômage, allocataire du RMI,...).

Souvent associées à une non maîtrise des savoirs de base, elles constituent les premiers éléments permettant de cerner l'ampleur de l'illettrisme sur ce territoire.

Rapporté aux zones d'emploi d'Arles et de Châteaurenard nous pouvons regrouper l'ensemble de ces données dans le tableau suivant :

	Femmes	Hommes	Total
<b>Population en 1999</b>	76634	73031	149665
<b>Caractéristiques des DE</b>	<b>4844</b>	<b>4852</b>	<b>(9696)=100%</b>
Part des moins de 25 ans	14.6%	14.6%	(1415) = 14.6%
Part des 25 à 50 ans	71.4%	65.1%	(6622)= 68.3%
Part des niveaux Vbis et VI	31%	37%	(3304)= 34%
Part des non qualifiés	35.4%	30.4%	(3190)= 32.9%
RMI	(2242) = 2.9%	(1726) = 2.4%	(3968)= 2.65%

(Source ORM -Formation et emploi des femmes et des hommes - Contribution aux diagnostics territoriaux- 2002)

L'analyse des données existantes peut nous fournir des éléments intéressants sur les situations potentielles d'illettrisme.

Ainsi si l'on compare les taux de population, non scolarisées de 15 ans ou plus, et sans aucun diplôme, ils sont, sur la zone Arles -Tarascon, supérieurs de 4 points au département et de 6 points à la région.

Taux de population non scolarisée de 15ans et plus sans aucun diplôme	Zone	Département	Région
	26,10%	22,0%	20,3%

(Source : Recensement INSEE-1999)

Mais s'il existe une corrélation entre l'absence de qualification et les problèmes d'illettrisme et de maîtrise de l'écrit, cette relation n'est pas automatique, il faut par conséquent manier ces éléments avec prudence.

## II. Les actions existantes

### 2.1. Les principaux acteurs et dispositifs locaux de lutte contre l'illettrisme

Deux dispositifs principaux de formation de base à visée d'insertion professionnelle existent en pays d'Arles :

- les *formations linguistiques de base (FLB)* du Conseil régional en direction des jeunes, présentes sur l'ensemble de la région PACA,
- les *actions linguistiques à contenus professionnels (ALCP)* en direction des adultes, SIFE collectifs financés par la DDTEFP et le Conseil général des B.D.R., et articulées au plan régional :
  - . à la programmation de l'accord cadre DRTEFP-DRFASILD-DRANPE, élargie depuis à d'autres partenaires, qui comprend des actions à visée d'insertion sociale du FASILD sur des crédits ordinaires, des prestations ANPE (actions d'accompagnement, ateliers d'intermédiation),
  - . au programme IRILL du Ministère de l'Emploi et de la solidarité géré par la DRTEFP, qui finance essentiellement sur les crédits IRILL des actions expérimentales répondant à des besoins locaux spécifiques tant pour les jeunes que pour les adultes.

D'autres actions dans le cadre du plan départemental d'insertion (PDI) du Conseil Général des Bouches du Rhône et dans le cadre du Contrat de Ville d'Arles 2000-2006 contribuent à la lutte contre l'illettrisme et concernent des publics spécifiques (Rmistes) ou des populations habitant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, que ce soit par des actions à visée d'insertion professionnelle ou sociale, des actions éducatives ou culturelles.

Au-delà d'une entrée par partenaires institutionnels et ligne budgétaire, le dispositif local de lutte contre l'illettrisme peut schématiquement se décliner en quatre champs qui se différencient par leur finalité, la diversité des actions qui les composent et le public ciblé :

Champs d'intervention	Finalités	Objectifs des actions	Public ciblé
1 - Prévention	1. Accompagnement scolaire 2. Accès à la qualification (MGI)	1. Lutter contre l'échec scolaire 2. Repérer et accompagner des jeunes à la construction de projet de formation professionnelle	1. jeunes scolarisés en primaire et collège 2. publics en risque d'exclusion scolaire ou de sortie sans qualification
2 - Animation socio-culturelle	Accès à la citoyenneté compréhension de l'environnement	- apprentissage linguistique et/ou de base, - socialisation par l'apprentissage de la langue - animations autour du livre et de la lecture	Tout public ne maîtrisant pas les sdb ou actions ciblées sur un public
3 - Formation-insertion	Accès à l'emploi	Favoriser les apprentissages de base et préparer à l'emploi	Jeunes et adultes demandeurs d'emploi
4 - Formation-entreprise	Maintien & évolution dans l'emploi	Développer les compétences des salariés	Salariés peu ou pas qualifiés

Chacun de ces dispositifs a fait l'objet d'une présentation et d'une analyse.

En 2003, les publics ayant bénéficié d'une action lutte contre l'illettrisme (fléchées ou non comme telle) sur le Pays d'Arles se répartissent comme suit :

Données 2003	Arles	Tarascon	Châteaurenard	Plan d'Orgon	St Rémy	Cabanes Orgon Noves St andiol	Port St Louis	Total
Actions jeunes 16-25 Conseil Régional	FLB :30 DFI :55	FLB :18 DFI:14	FLB:15 DFI:15	FLB:12 DFI:18	DFI:22			199
Actions SIFE collectifs	50							50
Actions FASILD Apprentissage de la langue	Nd	Nd				Nd	Nd	
Actions Contrats de Ville	175	85				58		318
IRILL	40	12		12				64
Autres actions à visée d'insertion sociale et/ou professionnelle	30	110			Nd	30		185
Total	380	239	30	42	22	88	Nd	801

(Source : données fournies par le Conseil Régional, l'animateur de l'Accord Cadre DRTEFP-DRANPE-DRFASILD et les organismes de formation)

Ces données quantitatives rapportées au poids de la population locale et aux indicateurs directs et indirects d'illettrisme, mettent en évidence un écart significatif entre le taux de personnes potentiellement concernées (environ 18% de la population) et le nombre de personnes effectivement accueillies dans les actions (environ 3% de cette population de référence).

## 2.2. Analyse des actions

Un certain nombre d'interrogations et de problèmes, de registres différents, ressortent de l'analyse des différents dispositifs. Les remarques relèvent à la fois :

- de la politique de lutte contre l'illettrisme mise en œuvre et des moyens qui lui sont alloués, tant au niveau de l'information que du repérage, des formations, de l'accompagnement ou du suivi.

- de la complémentarité des actions et de la couverture géographique des besoins repérés. La baisse de l'offre adultes est inquiétante, mais paradoxalement certaines actions n'ont pas démarré ou ont été décalées faute d'inscrits suffisants. Par ailleurs, deux actions viennent se concurrencer.

- du maillage territorial, insuffisant pour assurer les mêmes services à tous, malgré des efforts de délocalisation de certaines actions,

- de la délimitation du champ d'intervention des acteurs et de l'articulation de leurs interventions dans une perspective d'amélioration du service rendu.

- Les points forts résident dans :

- des partenariats locaux intéressants et la présence d'une mission locale intercommunale,
- le montage de dispositifs innovants répondant aux difficultés rencontrées localement.

- Les points faibles concernent essentiellement :

- le cloisonnement d'actions de nature différente, qui a pour effet de « saucissonner » les personnes et limite la cohérence des parcours. Le monopole de l'organisme de formation retenu sur le dispositif d'apprentissage du français FASILD a eu notamment pour effet d'isoler cet organisme de tous les autres.
- la contradiction entre une priorité donnée à l'insertion par l'emploi et une offre tournée vers l'insertion sociale,
- des indicateurs de résultats insuffisants pour apprécier les résultats et les effets des actions.

### 2.3. La typologie et les problématiques du public

que nous avons pu relever confirme l'hypothèse de départ et fait apparaître les constats suivants :

- Une émergence importante d'un public jeune, souvent difficile à mobiliser sur les actions car il privilégie la recherche de toute forme d'activité. La recherche d'un revenu est, pour lui, prioritaire. Les jeunes refusent d'être « enfermés » dans des actions, se sentant prisonniers d'un système qu'ils identifient à l'école
- Le public adultes présent dans les actions est majoritairement féminin, d'origine étrangère, très faiblement ou pas scolarisé dans son pays d'origine ; Il bénéficie majoritairement de mesures spécifiques. Malgré sa représentativité sur le territoire, la population tzigane, fortement touchée par l'illettrisme est peu présente dans les actions.
- Chez les publics jeunes et adultes :
  - des problèmes d'acquisition des savoirs de base qui relèveraient de difficultés d'ordre cognitif
  - fréquemment associées à des difficultés socio-économiques (de santé, financière, logements, mobilité, ...).

Il ressort des différents entretiens avec les publics un certain nombre de facteurs communs de réussite des parcours :

- Prendre en compte les attentes et les besoins des personnes :
  - réponse de proximité ou qui pallie les problèmes liés à la mobilité (assuré le transport, ...)
  - action qui s'appuie sur un large éventail de propositions d'activités liées à l'emploi,
  - et qui relie des apprentissages théoriques et des apprentissages aux langages professionnels
- Intégrer un accompagnement individualisé social et/ou individuel pour libérer la personne de ses problèmes périphériques et lui permettre de se consacrer à sa formation,
- S'appuyer sur les leviers d'engagement présents dans l'environnement personnel de la personne,
- Reconnaître que le processus d'apprentissage est complexe et non linéaire,
- Rendre compatibles les périodes de formation et de retour à l'activité professionnelle, faciliter la continuité des parcours.



### III. Les préconisations

La complexité des questions liées à des concepts tels que l'insertion, l'illettrisme, ou l'intégration amène à les considérer comme des problématiques transversales à différents domaines d'action (le social, l'économique, le culturel, l'éducatif), et par là transversales à différents dispositifs et secteurs professionnels.

Une telle démarche nécessite le croisement de logiques souvent complexes, parfois parallèles, voire par moment contradictoires. Elle nécessite un engagement, une décision d'ordre « politique/stratégique », parce qu'elle s'inscrit dans le développement local et fait partie de ses enjeux.

Il s'agit de faire le pari d'une « compétence collective » des acteurs présents sur le territoire à traiter des questions comme celles de l'illettrisme.

Dans ce cadre, une politique de lutte contre l'illettrisme doit être basée sur une vision dynamique des apprentissages qui s'appuie sur le capital de compétences et d'expériences de la personne. Son objectif est de se mobiliser pour que les personnes acquièrent les compétences nécessaires à leur autonomie dans la vie quotidienne. Comme le rappelle le cadre national de référence, elle exige, une démarche transversale qui s'inscrive dans les politiques éducatives, linguistiques, culturelles et sociales, dans les démarches d'accès à l'emploi et de professionnalisation, ainsi que dans les projets d'aménagement des territoires et de développement des entreprises.

L'amélioration du dispositif existant doit pour cela porter prioritairement sur deux axes :

- l'observation, le suivi, l'évaluation
- l'amélioration de la qualité des actions

#### 3.1. L'observation, le suivi, l'évaluation

Tout comme à l'échelon régional ou départemental, nous pouvons constater qu'aucune information concernant les publics et le suivi des parcours n'était organisée de façon transversale aux dispositifs, et qu'il était difficile d'aller au-delà de données juxtaposées.

Le C.R.I.- Région PACA travaille actuellement avec l'ORM à la construction d'un dispositif régional d'observation de lutte contre l'illettrisme qui vise une meilleure connaissance des publics, des actions, et des politiques mises en œuvre.

L'équipe territoriale élargie pourrait s'appuyer sur ce travail pour construire, collectivement avec les organismes de formation concernés, des objectifs d'observation, définir des critères et indicateurs permettant d'améliorer :

- la connaissance des publics (analyse statique des publics)
- le suivi et les résultats des parcours (analyse dynamique des parcours)

*Cela nécessite le recueil, l'analyse et l'actualisation de données :*

##### *1. existantes, mais pas toujours exploitées :*

- Rectorat (test d'entrée en 6<sup>ème</sup> sorties sans diplôme)
- JAPD en lien avec les jeunes reçus et/ou suivis par la mission locale

##### *2. existantes mais non exploitées et/ou communiquées*

- Observatoire des ruptures,
- Formulaire de première demande RMI et de contrat d'insertion, dans lesquels sont prévus des indicateurs directs de repérage de l'illettrisme.

##### *3. à structurer et homogénéiser*

- sur les publics accueillis par les organismes et les associations de proximité
- sur les parcours suivis, parcours antérieurs et devenirs à l'issue des parcours

Ces données seraient à rapprocher des indicateurs plus indirects de précarité, d'emploi et de qualification déjà présents dans le diagnostic partagé 2003.

Différentes échelles territoriales devront être prévues : département, zone d'emploi, infra-zone communes, et dans l'idéal les quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville.

Dans l'objectif de renseigner correctement ces critères et d'améliorer la qualité des actions, ce dispositif pourrait être enrichi *d'un observatoire des pratiques* lié à une animation locale : groupes d'échanges et d'analyses de pratiques ouverts à tous les acteurs du Pays d'Arles, mise en place d'un dispositif d'évaluation formative concernant tous les acteurs locaux.

### 3.2. L'amélioration de la qualité des actions

En lien avec la professionnalisation des acteurs, une connaissance plus fine des publics et des dispositifs,

- il s'agit de *proposer une offre de services variée* à toute personne en situation d'illettrisme qui lui permette :
  - de bénéficier d'un appui et d'un soutien pour s'engager, trouver un lieu où sa demande puisse s'exprimer
  - d'être encouragé et accompagné pour formaliser et réaliser son projet
  - de pouvoir se former dans un dispositif ouvert et permanent d'apprentissage adapté à ses besoins, c'est à dire qui soit non-linéaire, multi-objectifs, multi-publics, personnalisé, ..., articulant plusieurs dimensions (ateliers de formation de base, apprentissage de la langue française, ateliers de formation de base intégrés au travail, actions spécifiques (culturelles, artistiques, parentales, ...))
  - de valoriser son expérience sociale et professionnelle
  - d'articuler des parcours personnalisés avec des actions d'accompagnement social, d'actions en direction de l'entreprise favorisant la mise en place de contrat de professionnalisation adulte ou jeune
- **La réalité des publics** (hommes, femmes, d'âges divers et de besoins multiples) ne devrait pas constituer un obstacle du point de vue de la formation, dont l'objectif est l'acquisition du socle fonctionnel de compétences nécessaires à la vie courante et/ou d'acquisition de compétences professionnelles.

Cela induit une mixité des publics du point de vue des caractéristiques administratives qui favorisera la capacité de réponse à toute demande.

- L'offre de formation devra intégrer *les contraintes (critiques) de mobilité* sur le territoire en coordonnant à partir d'un maillage des lieux de formation (qui centraliseront l'offre quel que soit le statut administratif des personnes) l'accès du public (articulation avec des actions de mobilité, bus de ramassage ou bus -formation « type Compagnons du devoir »).

Cet ensemble implique :

- la constitution de partenariats entre des organismes et des structures ayant des identités et des fonctions différentes (formation, action sociale, culturelle, accompagnement, animation, ...): missions locales, PLIE, ALE, organismes de formation, associations socioculturelles, travailleurs sociaux, CMS, CCAS, OPCA, syndicats professionnels, ...

- l'assouplissement des réponses dans une logique d'actions concertées interinstitutionnelles,

La mise en place d'un groupe de travail représentant l'ensemble des acteurs pourrait se réunir régulièrement pour suivre et échanger les demandes et les informations de chaque réseau d'acteurs, et permettre la régulation du dispositif.

Les propositions ci-dessus ne pourront toutefois être mises en œuvre que s'il y a une réelle volonté politique d'agir contre l'illettrisme, si les professionnels se sentent soutenus et légitimés dans leurs interventions, si l'illettrisme n'est pas perçu comme une problématique individuelle mais collective. Il s'agit là d'un enjeu majeur de la lutte contre les exclusions.